

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 58 (1913)
Heft: 2

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

SUISSE

Mutations. — Le Conseil fédéral a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission du colonel R. de Schulthess, commandant de la 17^e brigade d'infanterie. Il a nommé commandant de cette brigade le colonel E. Sonderegger, à Herisau.

Le lieutenant-colonel A. Grobet, à Vallorbe, a été nommé colonel et commandant de la 1^{re} brigade d'infanterie.

Ont été nommés : 1^o chefs d'arme, dans la cavalerie, le lieutenant-colonel R. Vogel, à Berne ; dans l'artillerie, le colonel R. Kunz, à Thoune.

2^o Instructeurs d'arrondissement ; à la 2^e division, le lieutenant-colonel C. de Perrot, à Lausanne.

A la 5^e division, le lieutenant-colonel P. Stahel, à Berne.

A la 6^e division, le lieutenant-colonel G. Kind, à Coire.

Le major A. Odier, à Genève, et le major H. Guisan, à Pully, ont été appelés au commandement des bataillons 13 et 24, en remplacement des majors de Loriol et A. Fonjallaz, transférés à l'état-major général.

Le capitaine A. Mercier, à Lausanne, commandant du bataillon 167, a été promu major.

Etat-major général. Section des chemins de fer. Promus : lieutenant-colonel le major G. Nicole ; major, le capitaine A. Ceresole, tous deux à Lausanne.

Artillerie de campagne. Promus majors, les capitaines A. Jotterand, à Bière ; H. Potterat, à Lausanne ; C. Pelichet, à Moudon ; P. Comte, à Berne.

Art. de mont. Promu major, le capitaine M. Ney, à Lausanne.

Génie. Promus : colonel, le lieutenant-colonel J. Meyer, à Berne ; major, le capitaine E. Doret, à Genève.

Forteresse. Promu major, le capitaine Ch. Lang, à St-Gall.

Service vétérinaire. Promu major, le capitaine G. Borel, à Bex.

Train. Promus majors, les capitaines A. Mandrin, à Aigle, et Ed. Gros, à Wesserling.

Justice militaire. Promus : colonel, le lieutenant-colonel A. Dubuis, à Lausanne ; major, le capitaine A. Maunoir, à Genève.

Service territ. et des étapes. Promus : colonel, le lieutenant-colonel A. Bourquin, à Neuchâtel ; major, le capitaine A. Bonzon, à Berne.